



Agence Interdépartementale de Versailles  
27, rue Édouard Charton – 78000 Versailles

**CIRCULATION SUR « L'ALLEE NOIRE »  
EN FORET DOMANIALE DE MEUDON**

-----

Le Directeur d'Agence,

Vu l'arrêté préfectoral en date du 19 mars 1996, et plus spécialement son article 3, sur la réglementation de la circulation en forêt domaniale de MEUDON

Vu l'autorisation accordée pour la manifestation organisée par l'Association Paris Versailles le dimanche 24 septembre 2017.

**DECIDE**

Les routes forestières de l'Allée Noire, la Queue des étangs et Royale seront fermées à la circulation publique le 24 septembre 2017 pour permettre l'organisation de la course « Paris-Versailles » jusqu'à la fin de la manifestation y compris les opérations de nettoyage.

Fait à Versailles, le 12 septembre 2017

le Secrétaire Général

  
Frédéric BAILLY





Agence Interdépartementale de Versailles  
27, rue Édouard Charton – 78000 Versailles

**STATIONNEMENT sur le Parking des Ecrevisses  
Et le Parking dit « des Boulistes »**

-----

Le Directeur d'Agence,

Vu l'arrêté préfectoral en date du 19 mars 1996, et plus spécialement son article 3, sur la réglementation de la circulation en forêt domaniale de MEUDON

Vu l'autorisation accordée pour la manifestation organisée par l'Association Paris Versailles le dimanche 24 septembre 2017.

**DECIDE**

Interdiction de stationner sur le parking des Ecrevisses Parcelle 91 et le Parking dit « des Boulistes » Parcelle 88 du 23 septembre 2017 à partir de 20 h jusqu'au 24 septembre 2017 à 15 h.

Fait à Versailles, le 12 septembre 2017

Le Secrétaire Général

  
Frédéric BAILLY

